



Règlement de succession en cour d'appel

Par **lalande henri**, le **20/01/2017** à **11:30**

pour une succession datant de 2008 ,nous avons du aller en justice car un des ayants droits n'était pas d'accord

Le me^me ayants droit a fait appel du jugement

La cour d'appel a décidé d'un délibéré dans 2 mois car

nous étions les seuls représentés par un avocat,les autres ayants droit(3) ne se sont pas présentés ni fait

représenter par un avocat

que va-t-il se passé maintenant?